

CABINET

LE DIRECTEUR DE CABINET

000585/MEMFPMA/DGFP/DFRC

Abidjan, le

03 AVR 2024

COMMUNIQUE

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) lance un avis de vacance pour le poste de **Vérificateur externe des Comptes**.

L'OIM invite les Etats membres à travers la Direction de la Formation Continue, des Stages et des Bourses du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (DFCSB) à proposer des candidats pour un mandat dont la durée est de trois (03) ans renouvelable une seule fois. La maîtrise de l'espagnol, l'anglais et du français est fortement recommandée pour ce poste.

Les critères de sélection et les conditions à remplir sont en annexe de la présente.

Les dossiers de candidatures comprenant un formulaire à renseigner annexé à la présente, doivent être transmis à l'OIM, via l'adresse électronique suivant : **dfm@iom.int**, au plus tard **le 31 mai 2024**.

Pièce Jointe :

-avis de vacance



Nasséré KABA

**Nomination du Vérificateur externe des comptes de l'OIM :
Critères de sélection**

Les critères de sélection du Vérificateur externe des comptes sont énoncés ci-après :

- a) Une expérience internationale de la vérification comptable est particulièrement importante car l'OIM déploie ses activités depuis quelque 450 bureaux situés dans 150 pays du monde. L'OIM réalise un volume substantiel de transactions financières dans diverses monnaies, possède des comptes bancaires dans la plupart des pays dans lesquels elle intervient et effectue régulièrement des opérations sur devises.
- b) Étant donné que l'OIM applique les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), un vérificateur externe des comptes qui connaît et possède une expérience de ces normes offrirait aux États Membres la garantie que celles-ci sont correctement interprétées, appliquées et présentées dans les états financiers annuels.
- c) L'OIM s'emploie à introduire progressivement un nouveau système de planification des ressources d'entreprise, à savoir les applications Oracle Cloud. La transition vers ce système s'achèvera courant 2024. Une expérience de l'utilisation d'un système de planification des ressources d'entreprise, en particulier des applications Oracle Cloud, ainsi que d'autres technologies financières aiderait le Vérificateur externe à examiner les comptes de l'OIM, qui sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice.
- d) Confirmation que la vérification des comptes sera effectuée à titre gracieux, étant entendu que seuls les frais de déplacement et les indemnités journalières sont à la charge de l'OIM, conformément à la politique de l'OIM en matière de voyage.
- e) Consentement à accepter d'être nommé aux fonctions de Vérificateur externe des comptes de l'OIM pour un mandat de trois ans renouvelable couvrant la période 2025, 2026 et 2027. Aux fins de continuité, il serait utile de désigner un interlocuteur unique pour toute cette période.
- f) Confirmation que les vérificateurs externes des comptes pourront être consultés pour des avis et des conseils sur des questions de comptabilité et de vérification, en gardant à l'esprit les contraintes de temps imposées par les sessions des organes directeurs de l'OIM.
- g) Confirmation que le Vérificateur externe des comptes effectuera chaque année les vérifications suivantes :
 - i) Certification des comptes de l'OIM (intermédiaires et finals) ;
 - ii) Vérification de la conformité des contrôles internes de l'OIM selon une approche axée sur les risques, en étroite collaboration avec le Bureau de l'Inspecteur général ;
 - iii) Examen de la performance d'un certain nombre de domaines au sein de l'OIM (le programme d'audit pour 2022 des vérificateurs externes actuels prévoyait, par exemple : un audit de certification de 8 semaines, un audit de conformité de 14 semaines et un audit de performance de 4 semaines).
- h) Bien que l'OIM ait trois langues officielles (anglais, espagnol et français), toutes les transactions financières sont saisies dans son système de planification des ressources d'entreprise en anglais. Une bonne connaissance de l'anglais est donc requise.

5. Connaissance pratique des applications ORACLE Cloud, ou de systèmes analogues de planification des ressources d'entreprise (ERP), et d'autres technologies financières	
Nombre de vérificateurs des comptes mis à la disposition de l'OIM qui ont une connaissance pratique de la planification des ressources d'entreprise (ERP) :	

6. Liste des organisations professionnelles de vérification des comptes auxquelles le Bureau national de vérification des comptes est affilié/dont il est membre (par exemple, INTOSAI et/ou organisations professionnelles analogues de vérification des comptes) :

7. Confirmation que le Vérificateur externe des comptes effectuera chaque année les vérifications suivantes :	
<ul style="list-style-type: none"> i. Certification des comptes de l'OIM (intermédiaires et finals) ; ii. Vérification de la conformité des contrôles internes de l'OIM selon une approche axée sur les risques, en étroite collaboration avec le Bureau de l'Inspecteur général de l'OIM ; iii. Examen de la performance d'un certain nombre de domaines au sein de l'OIM. 	
<i>Pour information : Le programme d'audit pour 2022 des vérificateurs externes actuels prévoyait : un audit de certification de 8 semaines, un audit de conformité de 14 semaines et un audit de performance de 4 semaines.</i>	
<input type="checkbox"/> Accepté	<input type="checkbox"/> Refusé

8. Confirmation que la vérification des comptes sera effectuée à titre gracieux, étant entendu que seuls les frais de déplacement et les indemnités journalières sont à la charge de l'OIM, conformément à la politique de l'OIM en matière de voyage.

Accepté

Refusé

9. Autres renseignements susceptibles d'aider les États Membres à prendre une décision (150 mots au plus). Prière de présenter succinctement l'approche suivie en matière de vérification comptable axée sur les risques et de vérification de l'optimisation des ressources.